

Le monde du livre

André Vanasse

Number 158, Summer 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/78068ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (2015). Le monde du livre. *Lettres québécoises*, (158), 66–67.

L'hécatombe des librairies françaises hors Québec

Toronto a marqué le pas en fermant, il y a quelques mois, la seule librairie française qui avait encore pignon sur rue. Or voilà que la seule librairie francophone de l'Alberta, sise à Edmonton, vient de fermer ses portes. La librairie Le Carrefour a été vendue à l'Université de l'Alberta à la suite de déboires financiers en 2008. Elle était, auparavant, la propriété de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

L'Université de l'Alberta rapatrie la librairie sur son campus. Pour combien de temps? On ne saurait le dire, mais il paraît évident que cette situation n'est que temporaire puisqu'on suggère aux lecteurs francophones de s'approvisionner en livres sur les sites Internet.

D'année en année, la vitalité française en dehors du Québec s'amenuise. Les fermetures successives des librairies francophones dans les grands centres urbains illustrent de façon incontestable le déclin du français hors Québec. C'est infiniment triste. On peut se demander si le fait que le gouvernement de l'Ontario, puis celui du Manitoba aient fermé les écoles françaises par décrets provinciaux au début du xx^e siècle, décisions qui avaient été vivement dénoncées à l'époque, aurait pu modifier le cours des choses. On ne peut douter que les lois adoptées par toutes les provinces anglophones du Canada, en particulier le Official Language Act de 1870 au Manitoba et le Règlement 17 en Ontario en 1917 – qui provoquèrent des tollés chez les Québécois – soient la cause de l'affaiblissement du français dans les provinces anglophones.

Cela dit, des maisons d'édition continuent de publier des livres en français dans l'Ouest canadien. Ce sont les Éditions de la Nouvelle Plume, en Saskatchewan, de même que les Éditions des Plaines et les Éditions du Blé, au Manitoba. C'est toujours ça d'acquis.



Michel Vézina et Le Buvard, sa librairie ambulante!

S'il est un acteur du monde du livre dont le parcours est hors norme, c'est bien Michel Vézina. On ne s'étonnera pas qu'il ait décidé de se lancer dans une aventure, ma foi, tout à fait originale en sillonnant les villages des Cantons-de-l'Est où il passe ses étés depuis vingt ans après



MICHEL VÉZINA

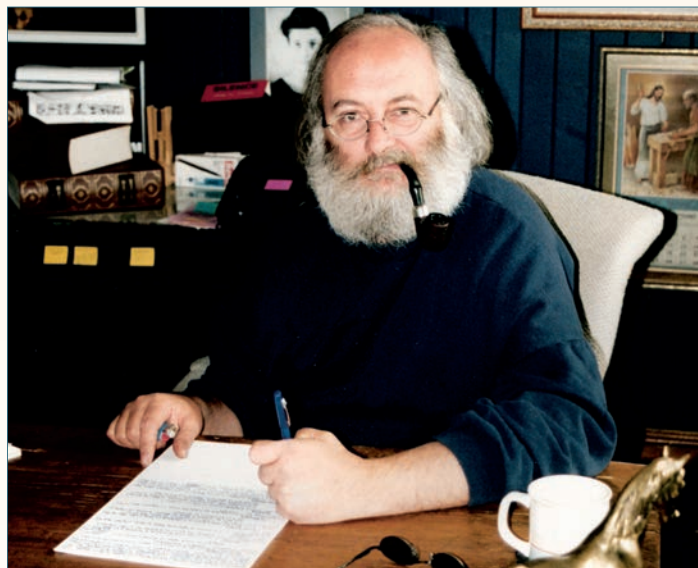
avoir constaté qu'il faut faire parfois une centaine de kilomètres pour pouvoir trouver une librairie.

Le hasard faisant bien les choses, Michel Vézina a reçu d'un investisseur « invisible », c'est le vocable qu'il utilise, une somme de 20 000 \$ pour lui permettre de démarrer sa petite entreprise. Son objectif? « J'aimerais tenir entre 1500 et 2000 livres — à peu près 500 titres — dont 25 % de livres usagés (livres de poche, classiques) avec une prédominance d'écrits québécois. Je vais m'arrêter une fois ou deux par semaine dans six villages et proposer des activités de développement de public: un club de lecture, des ateliers d'écriture, des rencontres avec des auteurs, à même le camion, sous l'auvent, jusqu'à la mi-septembre. Je veux stimuler la lecture. » (Propos recueillis par Catherine Lalonde, *Le Devoir*, 4 février 2015)

Pourquoi Le Buvard, lui a demandé M^{me} Lalonde? « À la fois à cause des papiers avec lesquels on absorbait l'encre et pour le côté drogue hallucinogène, LSD. Je trouve qu'on ne tripe plus assez au Québec actuellement et qu'on a besoin de Jean-Paul Daoust, qu'on manque de Josée Yvon et de Denis Vanier. »

Malgré le côté provocateur de Michel Vézina — cela fait partie du personnage —, l'idée est excellente. À Eastman, par exemple, il y a un club de lecture qui fonctionne fort bien. Et il est vrai que les librairies sont rares en Estrie. On en trouve à Granby, à Magog et, forcément, à Sherbrooke. Or la région est grande et une librairie ambulante pourrait connaître un succès certain pour peu qu'on rejoigne le public visé avec des livres qui conviennent à tous. On ne peut que souhaiter bonne chance à Michel Vézina. Et puis ceux qui veulent donner des livres usagés n'ont qu'à se rendre sur la page Facebook Le Buvard.

Victor-Lévy Beaulieu revient à la charge



VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Victor-Lévy Beaulieu a connu un succès sans précédent en amassant plus ou près de 150 000 \$ pour lui permettre de réaliser la publication de *666-Friedrich Nietzsche*, un livre de 1392 pages, et du même coup payer les arrérages dus à ses auteurs. Bien sûr, on se réjouit tous de ce succès, mais il semble qu'avoir atteint presque l'impossible en amassant une somme aussi considérable ait monté à la tête de VLB. Voilà qu'il revient à la charge, en accusant les auteurs de l'avoir jeté dans la misère. C'est avec une certaine amertume, sinon avec rancune, qu'il a déclaré à Mario Cloutier de *La Presse* (05.02.2015): « [...] quelques plaintes adressées au Conseil des Arts [du Canada] et à la SODEC par quelques-uns d'entre vous [les écrivains] ont eu pour résultat que: 1) nous avons été pénalisés de 20 000 \$ pour les deux prochaines années par le CDA

(mis pour Conseil des Arts du Canada) ; 2) notre subvention globale de la SODEC a été bloquée. Subvention que nous attendons toujours d'ailleurs.» Et il en profite pour se défouler dans le même article : « Les premiers à être pénalisés par les quelques plaintes ont donc été vous-mêmes, chères écrivaines et chers écrivains [...] »

Ainsi, tout se passe comme si les coupables étaient les écrivaines et les écrivains qui se plaignaient de n'avoir pas été payés. « Rancuneux », pour reprendre une de ses expressions, VLB réagit comme si les auteurs étaient responsables de ses déboires. En outre, il avait dit lors du lancement de sa campagne de souscription qu'un éditeur n'était pas tenu d'envoyer un état des ventes s'il vendait peu de livres d'un auteur, ce qui est évidemment faux. VLB pratique le métier d'éditeur depuis 1973. Il ne peut pas ignorer que tous les auteurs ont droit à un rapport des ventes bien que des éditeurs en retardent les paiements quand les droits sont inférieurs à un montant jugé minime (25 \$, parfois 50 \$). Du reste, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois s'est fait un devoir de rappeler à Victor-Lévy Beaulieu son obligation de produire des rapports de ventes et de payer ses auteurs chaque année, comme l'exigent tous les organismes qui accordent de l'argent aux éditeurs.

La maison Fides réduit son personnel

Comme je l'ai signalé dans mon éditorial, l'année 2014 aura sans doute été la plus désastreuse depuis que l'on tient des statistiques sur les ventes de livres. La diminution devrait avoisiner de très près les 10 %, ce qui est considérable. En fait, de mémoire, c'est du jamais vu.

La maison d'édition Fides est la première à annoncer des suppressions de postes à la suite de méventes de livres qui s'élèvent à 20 %, un chiffre qui dit bien les consé-

quences d'un marché qui, de toute évidence, est en train de se remodeler.

Significativement, les postes abolis sont ceux de deux personnes affectées à la fonction d'éditeur, celui de Marie-Andrée Lamontagne, qui travaillait dans le champ littéraire, et un autre poste d'éditeur, qui n'a pas été nommé, dans le créneau de l'éducation. À ces deux postes d'éditeur, s'ajoute celui de Marie-Claude Bressan, responsable des communications.

Ces suppressions de postes laissent entendre que la production de livres devrait sans doute diminuer. Impossible, a laissé entendre Marie-Andrée Lamontagne, de maintenir le rythme de cinquante livres par année avec une direction littéraire réduite à ce point.

Fleuron de l'édition scolaire, les éditions Fides ont été fondées par le père Paul-Aimé Martin, de la Congrégation Sainte-Croix. Fides a été un leader dans l'édition d'auteurs québécois, avec la collection « Nénuphar » dont le premier titre a été publié en 1944. En 1980 débutait la publication monumentale de *l'Histoire des œuvres littéraires du Québec*, dont huit tomes ont paru à ce jour. Le tome IX est en préparation. Ce projet est né en 1971 sous l'impulsion du professeur Maurice Lemire.

On ne peut que souhaiter que Fides poursuive sa mission d'éditeur de livres scolaires et d'œuvres littéraires. Les Éditions Fides ayant été achetées en 2010 par les Éditions Saint-Martin, avec pour coactionnaires Coopsco et Stéphane Lavoie, rien n'annonçait des heures aussi sombres pour la maison d'édition, mais c'était sans compter les soubresauts du marché qui affectent de nombreux éditeurs. De fait, on peut s'attendre à d'autres réajustements dans le monde de l'édition.



lettres québécoises

REVUE
fondée en
1976

La revue de l'actualité littéraire

La seule revue **ENTIÈREMENT** consacrée
à la **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE.**



Roman
Traduction
POLAR
RÉCIT
Nouvelle
POÉSIE
Études
littéraires
CONTE
Actualité

Abonnement papier et électronique :
www.lettresquebecoises.qc.ca
Suivez-nous sur Facebook

Supportez notre revue
en abonnant un ami !

